

## LISTE DES CONVENTIONS MULTILATERALES

### DANS LE CADRE DES NATIONS UNIES

Convention	Signature, ratification ou adhésion
<b>- Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide</b>	<b>Adhésion</b> le 29/11/1956 <b>Publication</b> par décret n° 2008-3384 du 6 octobre 2008 (JORT n° 90 du 7 novembre 2008).
<b>- Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères.</b> (Conclue à New York le 10 juin 1958 avec les réserves prévues à l'alinéa 3 de l'article 1 <sup>er</sup> de cette convention).	<b>Adhésion</b> par la Loi n° 67-12 du 10/04/1967 (JORT n° 17 du 11-14 avril 1967)
<b>- Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et le protocole y annexé, de signature facultative concernant l'acquisition de la nationalité.</b> (conclue à vienne le 18/04/1961)	<b>Adhésion</b> par la Loi n° 67-39 du 21/11/1967 <b>Publication</b> par Décret n° 70-69 du 25/02/1970 (JORT n° 11 du 27/02/1970)
<b>- Convention de Vienne sur les relations consulaires et le protocole y annexé, de signature facultative concernant l'acquisition de la nationalité.</b> (conclue à vienne le 24/04/1963)	<b>Adhésion</b> par la Loi n° 67-40 du 21/11/1967 <b>Publication</b> par Décret n° 70-131 du 14/04/1970 (JORT n° 20 du 17/04/1970)
<b>- Convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger.</b> (conclue à New York le 20 juin 1956 avec les réserves suivantes : 1) Les personnes habitants à l'étranger ne pourront prétendre aux avantages prévus par la présente convention que dans le cas où elles seront considérées comme non résidentes au regard de la réglementation des changes en vigueur en Tunisie. 2) Un différend ne peut être porté devant la Cour internationale de Justice qu'avec l'accord de toutes les parties au différend).	<b>Adhésion</b> par la Loi n° 68-25 du 27/07/1968,

<p><b>- Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.</b></p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 72-11 du 10/03/1972  <b>Publication</b> : décret n° 2008-3385 du 6 octobre 2008 (JORT n° 90 du 7 novembre 2008).</p>
<p><b>- Convention relative à l'interdiction de la mise au point de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.</b>  (conclue à Washington, Londres et Moscou le 10/4/1972)</p>	<p><b>Ratification</b> par la loi n° 73-12 du 23/3/1973 (JORT n°11 des 20-23/3/1973)</p>
<p><b>- Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques.</b>  (adoptée par l'AG des NU le 24/12/1973)</p>	<p><b>Signature</b> le 15 mai 1974  <b>Ratification</b> par la loi n° 76-90 du 4/11/1976 (JORT n° 68 du 9/11/1976)</p>
<p><b>- Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenus à bord des aéronefs.</b>  (signée à Tokyo le 14/9/1963)</p>	<p><b>Adhésion</b> par Décret-loi n° 74-10 du 24/10/1974, (ratifiée par loi n° 74-86 du 11/12/1974, JORT n° 64 du 29/10/1974)</p>
<p><b>- Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs.</b>  (signée à La Haye le 16/12/1970)</p>	<p><b>Adhésion</b> par Décret-loi n° 81-3 du 1/9/1981 (JORT n°55 des 1-4/9/1981), ratifiée par loi n° 81-82 du 4/12/1981 (JORT n° 78 du 8/12/1981)</p>
<p><b>- Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile.</b>  (signée à Montréal le 23/9/1971)</p>	<p><b>Adhésion</b> par Décret-loi n° 81-3 du 1/9/1981, ratifiée par loi n° 81-82 du 4/12/1981</p>
<p><b>- Convention des N.U contre le trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes.</b>  (Adoptée par l'O.N.U à Vienne le 20 décembre 1988).</p>	<p><b>Signature</b> le 17 Décembre 1989  <b>Ratification</b> par la loi n°90-67 du 24/7/1990 (JORT n°49 du 24/7/1990).</p>
<p><b>- Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.</b>  (adoptée à Genève le 3/9/1992)</p>	<p><b>Signature</b> le 13/1/1993  <b>Ratification</b> par la loi n° 97-13 du 3/3/1997 (JORT n° 19 du 7/3/1997)</p>

<p>- <b>Convention sur la protection physique des matières nucléaires.</b> (Adopté à Vienne le 26/10/1979)</p>	<p><b>Dépôt des Instruments de Ratification</b> le 18/06/1993</p>
<p>- <b>Protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale, complémentaire à la Convention sur la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile.</b> (signé à Montréal le 24/2/1988)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 94-1 du 17/1/1994 (JORT n° 6 du 21/1/1994)</p>
<p>- <b>Convention sur le marquage des explosifs plastiques aux fins de détection.</b> (signée à Montréal le 1/3/1991)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 94-97 du 1/8/1994 (JORT n° 62 du 9/8/1994)</p>
<p>- <b>Convention internationale contre la prise d'otages.</b> (adoptée à New York le 17/12/1979)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 97-14 du 3/3/1997 (JORT n°19 du 7/3/1997)</p>
<p>- <b>Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.</b> (en date du 18/9/1997)</p>	<p><b>Signature</b> à Ottawa le 4/12/1997 <b>Ratification</b> par la loi n° 98-78 du 2/11/1998 (JORT n° 89 du 6/11/1998)</p>
<p>- <b>Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de la navigation maritime.</b> (signée à Rome le 10/3/1988)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 97-81 du 15/12/1997 (JORT n° 101 du 19/12/1997)</p>
<p>- <b>Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plateformes fixes situées sur le plateau continental.</b> (signé à Rome le 10/3/1988)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n° 97-82 du 15/12/1997 (JORT n° 101 du 19/12/1997)</p>
<p>- <b>Convention des Nations Unies sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée.</b> (Palerme 2000)</p>	<p><b>Signature</b> le 14 décembre 2000 <b>Approbation</b> par la loi n°2002-63 du 23/7/2002 (JORT n°61 du 26/7/2002). <b>Ratification</b> par le Décret n°2101 du 23/9/2002 (JORT n°80 du 1/10/2002).</p>
<p>- <b>Convention internationale sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.</b> (New York, le 9 décembre 1994)</p>	<p><b>Ratification</b> par la loi n° 2000-74 du 31 juillet 2000 (JORT n° 62 du 4 août 2000). <b>Publication</b> : décret n° 2001-298 du 23 janvier 2001 (JORT n° 9 du 30 janvier 2001).</p>

<p><b>- Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.</b> (adoptée par l'AG des NU le 9/12/1999)</p>	<p><b>Signature</b> le 02 Novembre 2001. <b>Approbation</b> par la loi n°2002-99 du 25/11/2002 (JORT n°96 du 26/11/2002) <b>Ratification</b> par le Décret n°441 du 24/2/2003 (JORT n°17 du 28/2/2003).</p>
<p><b>- Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif.</b> (adoptée par l'AG des NU le 15/12/1997)</p>	<p><b>Adhésion</b> par la loi n°02-17 du 14/02/2002 (JORT n°14 du 15/02/2002)</p>
<p><b>- Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la convention des Nations Unie contre la criminalité transnationale organisée.</b></p>	<p><b>Signature</b> le 10 juillet 2002. <b>Approbation</b> par la loi n°06-08 du 11/02/2008. <b>Ratification</b> par le Décret n°2008-569 du 04/3/2008 (JORT n°20 du 7/3/2008).</p>
<p><b>- Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.</b></p>	<p><b>Approbation</b> par la loi n°5 du 21/1/2003 <b>Ratification</b> par le Décret n°2003-698 du 25/3/2003 (JORT n°26 du 1/4/2003).</p>
<p><b>- Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée.</b> (adopté par l'AG des N.U le 15 novembre 2000).</p>	<p><b>Approbation</b> par la loi n°6 du 21/1/2003. <b>Ratification</b> par le Décret n° 2003-777 du 31/03/2003 (JORT n°28 du 8/4/2003).</p>
<p><b>- Convention des N.U de lutte contre la corruption (Merida 2003).</b> (adoptée par l'A.G des N.U le 31 Octobre 2003).</p>	<p><b>signature</b> le 30 Mars 2004. <b>Approbation</b> par la loi n°2008-16 du 25/02/2008 (JORT n°18 du 29/02/2008)</p>
<p><b>- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.</b> (adoptée par l'A.G des N.U le 10/09/1996)</p>	<p><b>Signature</b> le 16/10/1996. <b>Approbation</b> par la Loi n° 2004-44 du 07/06/2004 (JORT n° 46 du 08/06/2004)</p>
<p><b>- Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.</b> (New York, le 8 décembre 2005).</p>	<p><b>Approbation</b> par la loi n°2007-57 du 31/10/2007 <b>Ratification</b> par le décret n° 2007-4122 du 18 décembre 2007.</p>

<p><b>- Convention relative aux droits des personnes handicapées et du protocole facultatif se rapportant à cette convention.</b></p>	<p><b>Approbation</b> par la loi n°2008-4 du 11/02/2008 (JORT n°14 du 15/02/2008)  <b>Ratification</b> par le décret n° 2008-568 du 4 mars 2008.</p>
<p><b>- Amendement à l'article 1 de la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination</b></p>	<p><b>Approbation</b> par la loi n°2008-63 du 28/10/2008 (JORT n°89 du 04/11/2008)</p>